ÉESI

EPCC – ÉESI

Conseil d'administration du 10 mars 2020

1er collège :

Étaient présent(e)s :
- Monsieur Eric LEBAS, Directeur adjoint délégué, en charge de la création et des industries culturelles – DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers ;
- Madame Joëlle AVERLAN, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Gilbert PIERRE-JUSTIN, Conseiller municipal Formation et Enseignement supérieur – Ville d'Angoulême ;
- Monsieur Jean-Marie COMPTE, Adjoint délégué au patrimoine historique et à l'archéologie – Ville de Poitiers ;
- Monsieur Michel BERTHIER, Vice-président Culture – Grand Poitiers Communauté Urbaine et Président du Conseil d'Administration de l'ÉESI.

Étaient excusé(e)s : Madame Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne ; Monsieur Émile SOUMBO, Secrétaire général de la Préfecture de la Vienne ; Madame Sylviane TARSOT-GILLERY, Directrice générale à la DGCA – Ministère de la culture ; Madame Anne REBOUL, Chargée de tutelle – Ecoles supérieures nationales et territoriales à la DGCA – Ministère de la culture ; Monsieur Arnaud LITTARDI, Directeur Régional - DRAC Nouvelle-Aquitaine ; Madame Anne GERARD, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine ; Madame Otilia FERREIRA, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine ; Monsieur Jean-Jacques FOURNIE, Conseillé délégué à l'Innovation, l'enseignement supérieur – Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême ; Madame Elisabeth LASBUGUES, Maire-adjointe Développement des Arts et de la Culture – Ville d'Angoulême ; Madame Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE, Conseillère communautaire – Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Avaient donné procuration : Madame Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne à Monsieur Michel BERTHIER, Vice-président Culture – Grand Poitiers Communauté Urbaine et Président du Conseil d'Administration de l'ÉESI ; Monsieur Arnaud LITTARDI, Directeur Régional - DRAC Nouvelle-Aquitaine à Monsieur Eric LEBAS, Directeur adjoint délégué, en charge de la création et des industries culturelles – DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers ; Madame Anne GERARD, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine à Madame Joëlle AVERLAN, Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine ; Monsieur Jean-Jacques FOURNIE, Conseillé délégué à l'Innovation, l'enseignement supérieur – Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême à Monsieur Gilbert PIERRE-JUSTIN, Conseiller municipal Formation et Enseignement supérieur – Ville d'Angoulême.

2ème collège :

Étaient présent(e)s :
- Monsieur Jean-Christophe GILBERT, personnalité qualifiée nommée par la Ville de Poitiers/Grand Poitiers Communauté Urbaine ;
- Monsieur Jean-Pierre MERCIER, personnalité qualifiée nommée par la Ville d'Angoulême/Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême ;
- Monsieur Aurélien BAMBAGIONI, représentant des personnels pédagogiques ;
- Monsieur Yann GROLLEAU, représentant des personnels pédagogiques ;
- Monsieur Sébastien GONZALEZ, représentant des personnels administratifs et techniques ;
- Monsieur Jérôme GRELLIER, représentant des personnels administratifs et techniques ;
- Madame Thaïs GUIMARD, représentante des étudiants ;
- Madame Lucille SAILLANT, représentante des étudiants.

Était excusé : Monsieur Olivier MARBOEUF, Personnalité qualifiée nommée par l'État.

Membres de droit avec voix consultatives :

Étaient présents :
- Monsieur Marc MONJOU, Directeur général
- Madame Catherine BEAUDEAU, Secrétaire générale ;

ÉESI

Étaient excusé(e)s : Madame Marie-José LAURENCE, Agent comptable de l'EPCC ÉESI ; Monsieur Rafi Mouhamad, Inspecteur des finances publiques – Adjoint Trésorerie de Poitiers

Invités :

- Madame Patricia OUDIN, Chef de projet « enseignements artistiques et supérieurs culture – Direction de la Culture et du Patrimoine – Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Sylvain POTHIER-LEROUX, Responsable du Rayonnement territorial et de la Politique de l'image – Ville d'Angoulême ;
- Madame Valérie POMMIER-BONNIFAIT, Directrice Coordination Culture Patrimoine – Ville de Poitiers / Grand Poitiers Communauté Urbaine ;
- Madame Sandrine REBEYRAT, Directrice des études – ÉESI.

Secrétariat de séance :

- Sophie BUREL, Assistante de direction, chargée du compte rendu

Membres présents en exercice : 13
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votes : 17

La Présidence,

REÇU LE
11 MARS 2020
PRÉFECTURE
DE LA VIENNE